

Dossier DETR — rénovation énergétique de l'école élémentaire

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 24/09/2026

620 000 € HT, campagne 2027, dépôt au 31 janvier · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. **Les entreprises, les montants et le projet sont inventés. Le dossier est constitué, pas déposé : la délibération du conseil municipal et la signature du maire restent les actes qui le font exister.**

Le plan de financement, ligne à ligne

Financier	Taux sollicité	Montant	Base du taux	État de la demande
Dotation d'équipement des territoires ruraux	40 %	248 000 €	Circulaire préfectorale d'appel à projets DETR 2027 du 12 novembre 2026, volet « rénovation énergétique des bâtiments scolaires » — taux plancher 20 %, plafond 40 %	Dossier constitué, 2 pièces à joindre

Financier	Taux sollicité	Montant	Base du taux	État de la demande
Région — fonds de transition énergétique	20 %	124 000 €	Règlement d'intervention régional du 3 juillet 2026, article 4	Dossier constitué, déposable en ligne
Fonds propres de la commune	40 %	248 000 €	Autorisation de programme n° 3, crédits de paiement 2027 et 2028	Inscrits au projet de budget primitif 2027
Total	100 %	620 000 € HT	—	—

Le seuil de participation minimale est tenu, et avec une marge du simple au double. L'article L. 1111-10 du code général des collectivités territoriales pose que la collectivité maître d'ouvrage d'une opération d'investissement assure une participation minimale de 20 % du montant total des financements apportés par des personnes publiques à ce projet. La commune est à 40 %, soit 248 000 € contre 124 000 € exigibles au minimum. Le plan de financement supporterait donc une révision à la baisse d'un financeur sans devoir être refait — c'est exactement ce qui a fait perdre trois semaines sur le dossier du gymnase en 2025.

Les pièces du dossier — sept jointes, deux à obtenir

Pièce exigée par la circulaire	État	D'où elle vient	Délai
--------------------------------	------	-----------------	-------

Formulaire de demande de subvention	Prérempli — identité de la collectivité, comptable assignataire, coordonnées bancaires, description du projet	Données de la commune et fiche projet du programme pluriannuel	—
Délibération approuvant le projet et le plan de financement	Projet rédigé, quatre articles	Modèle de la commune, complété des chiffres du dossier	Conseil municipal du 12 février
Attestation de non-commencement d'exécution	Rédigée, à signer par le maire	Modèle joint à la circulaire préfectorale	Avant tout ordre de service
Devis détaillés des entreprises	3 devis joints — isolation des combles, menuiseries, ventilation	Consultation du 8 octobre 2026	Validité jusqu'au 8 avril 2027
Échéancier prévisionnel des travaux	Établi — trois phases calées sur les vacances scolaires	Devis et calendrier scolaire	—
Note de présentation du projet	Rédigée — 2 pages, état du bâtiment, gain attendu, usage	Diagnostic du bureau d'études du 14 mai 2026	—
Plan de masse et plans du bâtiment	Joints	Dossier patrimoine de la commune	—
Plan de situation	À obtenir	Service urbanisme de la commune — demande écrite, en attente d'envoi	1 jour
Notice énergétique avant et après travaux	À obtenir	Bureau d'études — demande rédigée, en attente d'envoi	10 jours annoncés

Les deux pièces manquantes sont nommées, leur détenteur est identifié et la demande est écrite pour chacune. Aucune des deux n'était absente par oubli : le plan de situation n'existait dans aucun dossier de la commune, et la notice énergétique n'avait jamais été commandée au bureau d'études. Onze jours de marge restent entre la date de retour annoncée et la date limite de dépôt du 31 janvier.

Le projet de délibération, article par article

Article	Objet	Ce qu'il reprend
Article 1 ^{er}	Approbation du projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire	Montant de 620 000 € HT, description issue de la note de présentation
Article 2	Approbation du plan de financement	Le tableau ci-dessus, intégré au corps de la délibération
Article 3	Autorisation donnée au maire de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux à hauteur de 40 % et de signer toute pièce	Volet et taux de la circulaire du 12 novembre 2026
Article 4	Inscription des crédits au budget primitif 2027	Autorisation de programme n° 3, crédits de paiement 2027 et 2028

Le tableau du plan de financement est intégré au corps de la délibération et non renvoyé à une pièce séparée. C'est ce point exact qui a valu une demande de complément sur le dossier de 2025 — le service instructeur ne pouvait pas vérifier que l'assemblée avait approuvé le plan de financement lui-même. **La correction ne coûte rien et fait gagner deux à trois semaines d'instruction.**

Ce que la constitution coûtait, et ce qu'elle coûte

Poste	Avant	Après	Dossiers par an	Temps rendu
Constitution d'un dossier de subvention	16 heures, entièrement à la main	2 heures de relecture et de validation	11	154 heures
<i>Dont : rassembler et vérifier les pièces</i>	<i>6 h</i>	<i>40 min</i>	<i>11</i>	<i>58 heures</i>
<i>Dont : bâtir et équilibrer le plan de financement</i>	<i>4 h</i>	<i>30 min</i>	<i>11</i>	<i>38 heures</i>
<i>Dont : rédiger la délibération et la note de présentation</i>	<i>4 h</i>	<i>30 min</i>	<i>11</i>	<i>38 heures</i>
<i>Dont : remplir le formulaire et assembler le dépôt</i>	<i>2 h</i>	<i>20 min</i>	<i>11</i>	<i>18 heures</i>

Le calendrier des onze financeurs — ce qu'il a déjà sorti

Projet du programme pluriannuel	Financier identifié	Ligne du règlement d'intervention	Financement mobilisable	Décision
Accessibilité de la mairie annexe	Dotation d'équipement des territoires ruraux, volet accessibilité	Circulaire du 12 novembre 2026, volet 3	84 000 €	_____
Menuiseries de la salle des fêtes	Fonds vert régional	Règlement régional du 3 juillet 2026, article 6	96 000 €	_____

Projet du programme pluriannuel	Financier identifié	Ligne du règlement d'intervention	Financement mobilisable	Décision
Aire de jeux du parc	Dispositif départemental d'aide aux équipements de proximité	Règlement départemental du 19 mai 2026, article 2	42 000 €	_____
Total mobilisable	—	—	222 000 €	—

L'éligibilité définitive appartient au financeur, jamais à l'agent — et le dire nettement vaut mieux qu'une promesse. Ce que l'agent apporte pour décider : la ligne exacte du règlement d'intervention qui ouvre le dispositif, les taux plancher et plafond, et les trois derniers projets comparables retenus par ce financeur dans le département, avec leur montant et leur taux obtenu. La commune choisit lesquels elle dépose ; les dossiers retenus sont montés dans la foulée.

Dossier arrêté par la responsable des finances le : _____

Délibération inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal du : _____

Dossiers retenus parmi les trois du calendrier : _____

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.